

Flash infos



Mars 2018

Conseil Municipal du 26 janvier 2018

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1 – Agglomération du Choletais – Modification statutaire – Compétences sportives et événementielles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Agglomération du Choletais, lors de son conseil du 18 décembre 2017, a approuvé le projet de modification statutaire afin d'étendre sa compétence en matière de sport et sport de haut niveau et de se doter d'une compétence nouvelle relative aux manifestations et événementiels. Elle désire ainsi renforcer le dynamisme, l'attractivité et la visibilité de son territoire.

Chaque commune doit délibérer afin d'accepter ou non la décision de l'Agglomération du Choletais.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable au projet d'évolution statutaire de l'Agglomération du Choletais portant modification de la compétence « accompagnements de clubs sportifs et de manifestations ou événements sportifs
- et de transférer la compétence « soutien aux manifestations et événements intercommunaux » à l'Agglomération du Choletais.

2 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets 2016

Monsieur Frédéric GROLLEAU présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets pour l'année 2016.

La Communauté d'Agglomération du Choletais est en charge de la gestion complète du service de collecte et de traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), avec pour finalité de valoriser au maximum le gisement et de réduire le plus possible la production des déchets ainsi que la part à éliminer.

Quelques chiffres clés :

- Population desservie : 82 293 habitants (+2,33 %)
- Prix du service : Le taux de TEOM en 2016 était de 9,11% (pas d'augmentation depuis 2013)
- Tonnage collecté (Ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers, déchèteries et autres) : 43 300 tonnes (-9,08 %)
- Taux de valorisation des déchets : 77,87% (-2,2 % par rapport à 2015)
- Poids par habitant : 526,17 Kg (-11,23%)

3 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2016

Monsieur Frédéric GROLLEAU présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2016.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2016 a été approuvé par délibération du Conseil de Communauté le 20 novembre 2017 et doit être présenté à chaque Conseil Municipal concerné.

Le service d'assainissement assure la collecte des eaux usées et leur traitement avant rejet dans le milieu naturel sur les 14 communes de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Quelques chiffres clés :

- 33 188 abonnés, dont :
 - Assainissement collectif : 30 955
 - Assainissement non-collectif : 2 233
- Prix du service : facture de 120 m³ = 257,15 € TTC, soit 2,14 €/m³ (baisse de 0,99 %)
- Volume traité global : 5 950 196 m³ dont 176 195 m³ pour La Romagne
- Km de réseaux (unitaires et eaux usées) : 526,5 km dont 14 km à La Romagne

A La Romagne :

- Un réseau de 24 444 ml (eaux usées, eaux pluviales et réseau unitaire)
- La station:
 - Capacité : 2240 équivalent habitants => charge maxi : 1349 équivalent habitants
 - Capacité hydraulique : 1585 m³/jour
 - Débit moyen 456 m³
 - Conforme sur tous les contrôles

4 – Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux »

La commune avait déposé un dossier de permis d'aménager pour une seconde tranche en avril 2017.

Ce dossier a été rejeté le 8 septembre 2017 car la réglementation nous imposait de déposer une demande d'examen au cas par cas.

Ce dossier a été déposé auprès de la DREAL le 25 août 2017, qui a décidé l'obligation pour la commune de soumettre le projet à une étude d'impact par un arrêté en date du 25 septembre 2017.

Après discussion avec les services de la DREAL, une demande de recours gracieux a été établie afin de faire appel de la décision.

Le recours gracieux n'a pas abouti. En-effet, la Région a confirmé la décision du 25 septembre 2017, en imposant à la commune d'établir une étude d'impact.

Ils ont considéré qu'une étude acoustique aurait dû être réalisée et que le dossier relatif aux zones humides nécessite une procédure d'autorisation environnementale unique.

La DREAL, après avis du service d'instruction en urbanisme, a informé la commune que depuis le 1^{er} janvier 2017, une commune ne devait plus tenir compte des projets précédents pour le calcul des seuils. Ainsi, la commune n'est plus soumise à une éventuelle demande d'impact pour un nouveau projet d'aménagement (lotissement). Elle peut aménager un lotissement d'une superficie maximale de 5 ha avec une surface de plancher maximale (surface à construire) de 1 ha.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer un nouveau dossier de permis d'aménager.

5 – Questions et informations diverses

a/ Bâtiment Cantine

Monsieur le Maire informe le conseil que l'architecte est venu présenter à la commission urbanisme l'esquisse de la salle Bel-Air dans le cadre de son extension et de son réaménagement. La commission a fait part de ses observations afin que l'architecte puisse rectifier le plan.

b/ Abri Vélos

L'Agglomération du Choletais a installé un abri, à proximité de la gare routière. Sa capacité est de 10 vélos. Il est destiné aux abonnés de Cholet Bus. Il est maintenant fonctionnel. Les personnes intéressées doivent venir remplir une fiche et déposer un chèque caution de 15 euros contre remise de la clé.

Conseil Municipal du 23 février 2018

Approbation à l'unanimité du dernier compte-rendu.

1 – Réhabilitation et Extension de la Salle Bel-Air

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du conseil du 25 août 2017, la commune a décidé de lancer des travaux de rénovation et de réaménagement de la salle Bel-Air.

Afin d'avancer dans le dossier, le conseil municipal doit confier différentes missions aux bureaux d'étude.

Les consultations ont donc été lancées.

a/ Mission Coordination Sécurité Santé

Trois bureaux d'étude ont été consultés.

Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
COBATI	2.380,00	2.856,00
SOCOTEC	4.569,75	5.483,70
APAVE	2.763,75	3.316,50

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'études COBATI pour la mission de Coordination Sécurité Santé pour un montant de 2.380,00 euros HT.

b/ Mission Contrôle Technique

Deux bureaux d'étude ont été consultés.

Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
SOCOTEC	4.430,00	5.316,00
APAVE	3.964,00	4.756,80

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'études APAVE pour la mission de Contrôle Technique pour un montant de 3.964,00 euros HT.

c/ Mission Etude de Sol

Trois bureaux d'étude ont été consultés.

Nom de l'entreprise	Montant HT	Montant TTC
FONDOUEST	2.390,00	2.868,00
ECR ENVIRONNEMENT	1.950,00	2.340,00
GEOTECHNIQUE	1.850,00	2.220,00

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir le bureau d'études GEOTECHNIQUE pour la mission d'étude de sol pour un montant de 1.850,00 euros HT.

2 – Maintenance des chaudières

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, lors de sa séance du 24 novembre 2017, avait attribué le marché de maintenance des chaudières à l'entreprise Julien GUEDON. Celui-ci a décidé d'interrompre son activité et a donc informé la commune qu'il ne donnerait pas suite à l'attribution du marché qui lui avait été confié.

Le conseil municipal doit donc attribuer de nouveau le marché.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de confier la maintenance du parc des chaudières communales à l'entreprise EP2C qui avait soumissionné lors de la consultation. Le conseil municipal décide donc, à l'unanimité, d'attribuer le marché à l'entreprise EP2C, pour un montant de 432 euros TTC.

3 – Servitudes de passage et de réseaux rue de Bel-Air

Monsieur le Maire rappelle que la commune de La Romagne a signé le 7 juillet 2015 un compromis de vente pour le bâtiment situé parking Bel-Air et appartenant à la SCI JLM avec une promesse d'achat au plus tard en juillet 2018.

Une servitude de passage existait à l'époque entre la SCI JLM et le propriétaire voisin pour desservir les parcelles AA 98 – 99 et 100. Ces dites parcelles ont fait l'objet d'un changement de propriétaire.

Comme la commune a signé un compromis pour l'acquisition de la parcelle appartenant à la SCI JLM, elle doit être informée de tout changement.

Le conseil municipal prend acte du changement de titulaire de la servitude de passage.

Dans un second temps, les parcelles AA 98 – 99 et 100 sont appelées à recevoir la construction d'une maison individuelle, la commune doit donc consentir à la servitude de passage sur ses parcelles AA 78 – 79 et 407 afin d'en permettre l'accès.

Le propriétaire demande également à la commune de lui accorder une servitude de passage pour ses futurs réseaux sur les parcelles communales AA 78 – 79 et 407.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les servitudes de passage et de passage de réseaux sur ses parcelles AA 78 – 79 et 407.

4 - Questions et Informations diverses

a/ Lotissement « Le Domaine de la Croix des Rouleaux 2 »

La demande de permis d'aménager a été déposée pour instruction le 22 février 2018.

b/ Abri bus

Un abri a été installé sur le quai bus, rue Nationale, les 26, 27 et 28 février.

L'arrêt situé rue Nationale sera donc effectif et fonctionnel, à partir du lundi 12 mars. Un arrêt supplémentaire sera donc effectué par Cholet Bus aux mêmes horaires que ceux de la gare routière.

Pour l'instant, les cars d'Anjou Bus ne s'arrêteront pas à ce nouvel arrêt. La commune fera une demande auprès des services d'Anjou Bus afin qu'un nouvel arrêt soit ajouté à leurs dessertes.

Club du Temps Libre



Mars :

- Jeudi 8 : petit concours interne
- Lundi 12 : semaine bleue Espace Convivial Le Puy St Bonnet
- Mardi 13 : inscriptions auto-école
- Jeudi 15 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers
- Mercredi 21 : Concours de Belote Inter-Clubs Espace Galerne
- Jeudi 22 : belote et jeux à la Résidence Verte Vallée



Avril :

- Jeudi 5 : belote, marche, travaux manuels, jeux divers
- Jeudi 12 : petit concours interne
- Mercredi 18 : 45 ans du Club à l'Espace Galerne
- Jeudi 26 : belote et jeux à la Résidence Verte Vallée



Matinées récréatives

Les matinées récréatives ont lieu tous les mardis et jeudis de 9 h à 11 h au modulaire et les mercredis de 9h30 à 12h dans les locaux de la halte-garderie.

Planning des activités :

Mars 2018 :

- 13 : Jeux libres
- 15 : Patouille
- 19 : sport de 8h30 à 10h30 avec la M.F.R
- 20 : matinée intercommunale à St Christophe
- 22 : peinture
- 27 : artiste en herbe
- 29 : anniversaires de mars



Avril 2018 :

- 03 : bricolage de Pâques
- 05 : bricolage de Pâques
- 09 : ramassage des œufs
- 10 : activités sensorielles (R.V.V)
- 12 : anniversaires d'avril
- 16 : sport
- 17-18-19 : Montessori à la M.F.R « le Vallon » La Romagne (sur inscription)



Les jours soulignés correspondent aux jours où l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles est présente aux matinées.

Les Assistantes Maternelles : association Activ'Assmat

Bourse aux jouets, livres et matériel de puériculture

Le 24 mars 2018 - **Salle des Loisirs au Longeron**

Le 23 mars :

de 18 h 30 à 20 h 30 : dépôt des articles

Le 24 mars :

de 8 h 30 à 9 h 30 : vente réservée aux adhérentes

de 9 h 30 à 12 h 00 : vente pour tout public

de 15 h 00 à 15 h 30 : reprise des invendus

2 € seront demandés pour
10 articles déposés.

3 fiches maximum de 10
articles par personne.



Attention : Chaque déposant devra préparer son dépôt lui-même (listes et étiquettes) à l'aide des documents à télécharger sur le site de La Romagne www.laromagne.fr rubrique Actualités

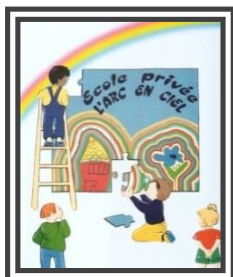
West Coast Arcades et l'Ecole Arc-en-Ciel

Salon Freeplay
10 - 11 mars 2018
De 10 h à 19 h à l'Espace Galerne

Entrée : 3€
Gratuit pour les -10 ans accompagnés
Restauration sur place
Informations au : 06.63.80.06.01



Ecole privée «L'Arc en Ciel»



Inscriptions des nouveaux élèves Petite Section :
enfants nés en 2015
Année Scolaire 2018/2019
le mardi 13 mars
le vendredi 16 mars
et le lundi 19 mars à partir de 16h45

Se munir du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.
N'hésitez pas à communiquer ces dates aux personnes qui seraient concernées.

Bibliothèque « Point Virgule » prend soin de vous



En mars, le mois du Bien être

Lors des permanences, à votre disposition :

- Coloriage mandalas,
- Sélection de livres sur le bien être,
- Exposition de pensées heureuses....

Le mardi 13 mars à 18h30 et 19h, ateliers relaxation corporelle animés par Charlène

GROLLEAU (uniquement sur inscription)

Le 1^{er} avril, Randomagnonne, animation du parcours poussette : tout au long du parcours, coloriages détente, bricolage, histoire contée, exercices de méditation et relaxation et d'autres surprises vous attendent pour vous aider à profiter du plaisir du quotidien.

La bibliothèque est ouverte :
le mardi de 17h à 19h
le mercredi de 17h à 19h
et le samedi de 10h à 12h

Abri-vélo Choletbus



Un abri-vélo a été installé à proximité de la gare routière.

Il peut contenir jusqu'à 10 vélos.

Il est destiné aux abonnés de Cholet Bus.

Les personnes intéressées doivent venir à la Mairie remplir une fiche et déposer un chèque caution de 15 euros contre remise de la clé.

Nouveau correspondant local de presse



Correspondant du Courrier de l'Ouest :

Mme ROY Bénédicte

✉ : roy.benedicte@hotmail.com

Course Cholet Pays de La Loire

La course Cholet Pays de La Loire passera sur la commune de La Romagne :

le dimanche 25 mars 2018 entre 14h45 et 15h15

Le circuit emprunté sera le suivant :

- Route de Saint André (RD 91)
- Rond Point de l'Océan
- Rue Nationale
- Rue de Vendée
- Direction Saint Christophe du Bois



Ce jour là, les véhicules ne seront pas autorisés à stationner sur la voirie le long du parcours.

La Mairie Informe

○ Fermeture exceptionnelle :

Fermeture exceptionnelle de la Mairie : le samedi 10 mars 2018

○ Démarchage téléphonique : attention aux arnaques !

De nombreuses personnes sont régulièrement contactées par des sociétés pour des diagnostics réalisés à domicile (toitures, isolation, termites...etc). Nous tenons à rappeler que la Mairie ne mandate jamais ce genre de société et qu'il s'agit d'une démarche purement commerciale.

Soyez vigilants : n'acceptez aucun rendez-vous chez vous.



○ Passeports Biométriques :

Pour toute demande de passeport, il faut s'adresser soit :

à la Mairie de Cholet (☎ 02.72.77.24.25) ou la Mairie de Beaupréau (☎ 02.41.71.76.60)

○ Demandes de Carte Nationale d'Identité :

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes de délivrance de cartes nationales d'identité se font selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits.

Les usagers pourront donc effectuer leur demande dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de prise d'empreintes digitales (ex : Cholet, Beaupréau ou Mortagne sur Sèvre).



4 étapes pour effectuer une demande :

- je fais une pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- je m'adresse à l'une des Mairies équipées d'un dispositif de prise d'empreintes
- je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la même Mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- je retire ma carte d'identité dans la Mairie où j'ai déposé ma demande

Renseignements pratiques

■ **Horaires d'ouverture de la Mairie**

Du lundi au samedi	9 h à 12 h 30	
Le lundi et le vendredi	9 h à 12 h 30	14 h à 17 h 30

■ Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif

De façon générale, pour les semaines incluant des jours fériés, l'organisation des tournées est décalée de 24 heures.

Les ordures ménagères sont collectées tous les lundis après-midi pour le bourg, et tous les jeudis matins pour les écarts.

Ramassage du Tri sélectif bac ou sac jaune	
Bourg	les vendredis semaines impaires : 16/03, 30/03, 13/04, et 27/04
Écarts	Les vendredis semaines paires : 09/03, 23/03, samedi 7/04 et le 20/04



Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte

■ Balayage des rues

Mardi 27 mars
Mardi 24 avril



■ Permanences :

⇒ **Relais Assistantes Maternelles :**

Une animatrice du RAM accueille les parents pour les aider dans leurs démarches de recherche d'une assistante maternelle.

Permanences téléphoniques le lundi et le jeudi de 14h à 16h au 02.41.56.46.94

Permanence 1 mardi par mois (sur rendez-vous) de 11h15 à 12h15 à la mairie.

Mail : csinter.ram@wanadoo.fr Site internet : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr>

⇒ **Maison Départementale des Solidarités de Cholet :**

Une réorganisation de l'offre de services en Maison Départementale des Solidarités est effective depuis le 1^{er} février 2016 au :

26 avenue Maudet (en face les Halles) 2^{ème} étage

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du lundi au vendredi, fermeture le jeudi matin

☎ 02.41.46.20.00

⇒ **CARSAT (Caisse Assurance Retraite de la Santé au Travail) :**

- Accueil sur R.D.V. du lundi au vendredi au :
3960 prix d'un appel local depuis un fixe
ou au 09.71.10.39.60 depuis une box ou un mobile

26 ter rue du Puits
Gourdon – Cholet
www.carsat-pl.fr

⇒ **M.S.A. :**

- à Beaupréau
. sur R.D.V. uniquement

67bis rue de la Lime
02.41.31.75.75

⇒ **Infirmière de garde :**

Mme Sophie GAUTIER La Romagne ☎ : 02.41.58.61.71

Pour tous les soins semaine et week-end, merci de contacter le numéro ci-dessus.

Permanences sans rendez-vous à la Résidence Verte Vallée du lundi au samedi de 8h30 à 9h00.

(Veuillez-vous munir de votre carte Vitale).



⇒ **Médecins de garde :**

Pour les urgences, composer le 02.41.33.16.33 (24h/24h)

Le **15** ne doit être utilisé qu'en cas **d'urgences vitales**.

⇒ **Pharmacies de garde :**

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le **3237**



PLANNING DES MANIFESTATIONS

MARS 2018 :

Jeudi 8	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Dimanche 11	Foot : Equipe A à Montilliers Equipe B à Le Fuilet La Chaussaire	
Mardi 13	Tennis de Table : Pro A à Roanne	
Jeudi 15	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Samedi 17	Foot : soirée dansante	Espace Galerne
Dimanche 18	Foot : Equipe A à Roussay / Le May s/ Evre Equipe B à Roussay / Chaudron St Quentin	
Mercredi 21	Club du Temps Libre : concours de belote	Espace Galerne
Vendredi 23 et Samedi 24	Assistantes Maternelles : Bourse aux jouets	Salle des Loisirs au Longeron
Dimanche 25	Course Cholet Pays de La Loire	
Dimanche 25	Foot : Equipe A à La Tessoualle Equipe B à Landemont Laurentais	
Mercredi 28	Association Verte Vallée : concours de belote	Espace Galerne
Vendredi 30	Tennis de Table : Pro A / Istres	Salle La Stella

AVRIL 2018 :

Dimanche 1 ^{er}	Stella Sport Cycliste : Randomagnonne	Salle des sports
Mardi 3	Tennis de Table : Pro A à Villeneuve sur Lot	
Jeudi 5	Club du Temps Libre : belote, travaux manuels, marche et jeux divers	Salle Municipale
Vendredi 6	Tennis de Table : Pro A / Jura Morez	Salle La Stella
Samedi 7	Stella Eveil Danse Zumba : soirée conviviale	Espace Galerne
Dimanche 8	Foot : Equipe A / Ste Melaine s/ Aubance Equipe B / La Salle Aubry La Poitevineière	
Jeudi 12	Club du Temps Libre : petit concours interne	Salle Municipale
Dimanche 15	Foot : Equipe A à St Hilaire Vihiers Equipe B à Cholet Asptt Caeb	
Mercredi 18	Club du Temps Libre : 45 ans du Club	Espace Galerne
Jeudi 19	C.S.I. : Assemblée Générale	Salle Municipale
Dimanche 22	Foot : Equipe A à Roussay / Trémentines Equipe B à Roussay / St Pierre Montrevault	
Dimanche 29	Foot : Equipe A à St Germain Val Moine Equipe B à Le May s/ Evre	